

Note de présentation brève et synthétique du compte financier 2024 et du budget primitif 2025

Aux termes des dispositions de l'article L.2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), « une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte financier unique afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux ».

Le budget retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année dans le respect des principes budgétaires et comptables : annualité, antériorité, unité budgétaire, universalité, sincérité, spécialité et équilibre.

Le compte administratif jusqu'en 2023 et à compter de 2024, le Compte Financier Unique (CFU) présente, après la clôture de l'exercice les résultats de l'exécution du budget par le Président. Ce compte retrace l'ensemble des opérations, quelles que soient leurs natures, réalisées au cours de l'exercice comptable écoulé.

Le Compte Financier Unique présente la spécificité d'être un document conjoint au Président et au comptable public. Cette note vient préciser la présentation des résultats 2024 du SMIEEOM Val de Cher. Cette note sera jointe à la délibération par laquelle le comité syndical sera invité à approuver la gestion 2024 et l'affectation des résultats associés. Elle sera accessible sur le site du syndicat et pourra être consultée sur simple demande aux heures d'ouverture des bureaux du SMIEEOM Val de Cher.

Le compte financier unique 2024 retrace l'ensemble des dépenses autorisées et prévues pour l'année 2024. Le budget primitif 2025 a été bâti sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 3 avril 2025 et établi avec la volonté :

- ✓ De maîtriser les dépenses de fonctionnement, malgré un impact financier important de la hausse de la TGAP, sans dégrader le niveau et la qualité des services.
- ✓ Continuer le programme d'investissement prévu dans les orientations budgétaires.
- ✓ De maîtriser les taux de TEOM



Compte financier unique 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 041-254100837-20250403-BP2025-BF



1. Résultats exercice 2024

Résultats exercice 2024

	Section INVESTISSEMENT	Section FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
prévisions budgétaires totales (a)	1 616 995,35	7 652 542,23	9 269 537,58
Titres de recettes émis (b)	1 411 654,66	8 443 555,23	9 855 209,89
Réduction de titres (c)	-	23 652,78	23 652,78
Recettes nettes (d=b-c)	1 411 654,66	8 419 902,45	9 831 557,11
DEPENSES			
Prévisions budgétaires totales (e)	1 616 995,35	7 652 542,23	9 269 537,58
Mandats émis (f)	1 067 979,49	7 826 789,02	8 894 768,51
Annulation de mandat (g)		7 478,11	7 478,11
Dépenses nettes (h=f-g)	1 067 979,49	7 819 310,91	8 887 290,40
Résultat de l'exercice			
Excédent (d-h)	343 675,17	600 591,54	944 266,71
Déficit ((h-d)			-

	Résultat de clôture de l'exercice précédent (2023)	résultat exercice 2023	résultat de clôture de l'exercice 2024
investissement	454 387,21	343 675,17	798 062,38
fonctionnement	1 915 908,34	600 591,54	2 516 499,88
TOTAL	2 370 295,55	944 266,71	3 314 562,26

2. Dépenses de fonctionnement 2024

Données synthétisées

Dépenses de fonctionnement par chapitre – Années 2023-2024 :

chapitre		Compte Administratif 2023	Compte financier unique 2024	Evolution
011	charges à caractère général	6 501 368,05	6 410 943,69	-1,39
012	Charge de personnels et frais assimilés	437 334,39	446 979,00	2,21
042	op ordre de transfert entre section	748 204,94	856 310,31	14,45
65	autres charges de gestion	62 108,18	67 673,67	8,96
66	charges financières	42 230,93	37 404,24	-11,43
67	charges exceptionnelles	-	-	
68	dotation amortissement et provisions	131,22	-	
	totaux	7 791 377,71	7 819 310,91	0,36

Chapitre 011 : Dépenses à caractère général. Ce chapitre regroupe pour l'essentiel les charges de fonctionnement de structure et des services : eau, électricité, téléphone, entretien, maintenance.

Ce chapitre regroupe aussi les rémunérations des prestataires (collecte et traitement des OMR, gestion des déchèteries, collecte, transport et traitement des déchets recyclables, ...).
 Ces dépenses accusent une légère baisse de - 1,39%

Chapitre 012 : Ce chapitre regroupe toutes les dépenses de personnel. Au 31 décembre 2024, le syndicat dispose de 9 agents permanents. Les charges du personnel représentent 5,72 % des dépenses de fonctionnement.

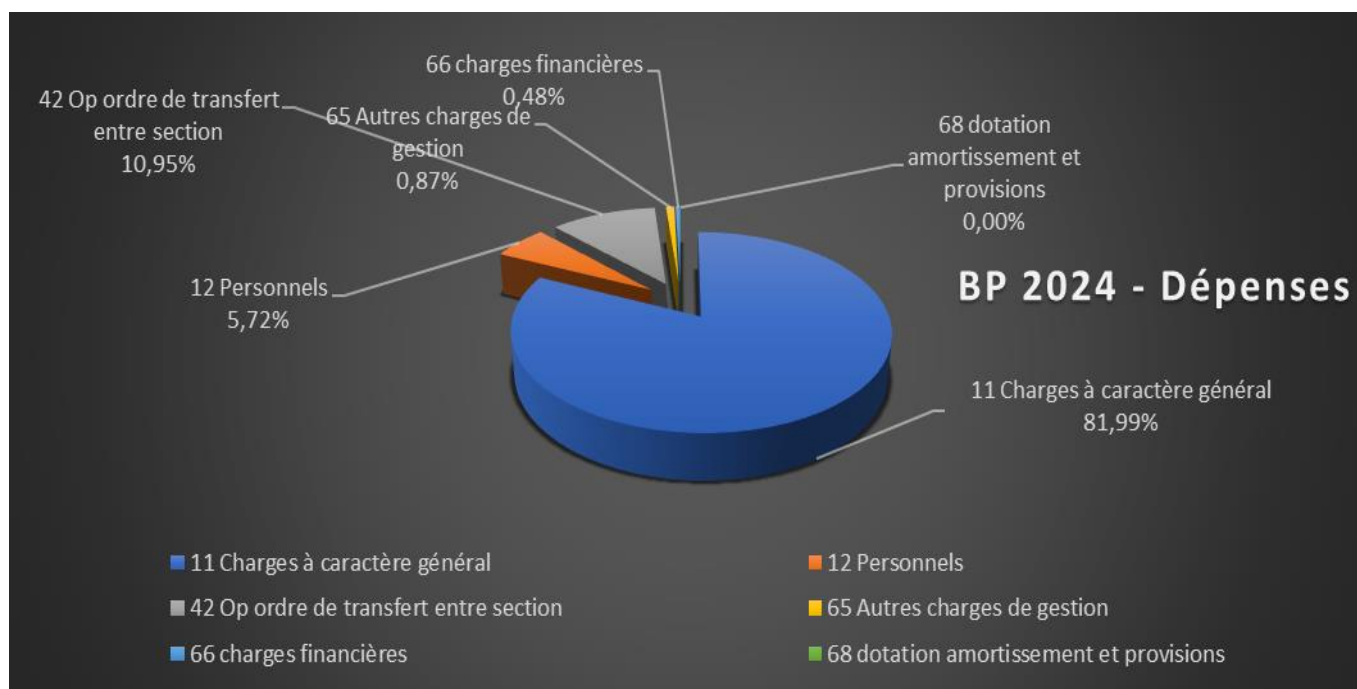
Chapitre 65 : Ce chapitre prévoit le versement des indemnités des élus, créances admises en non-valeur, les aides financières pour l'achat de gobelets réutilisables et les composteurs. L'évolution notable de cette année s'explique principalement par l'augmentation de **49,48 %** des subventions versées pour l'achat de composteurs. Par ailleurs, l'année 2024 a également été marquée par plusieurs cessations d'activités professionnelles, entraînant une augmentation de **30,13 %** dans ce domaine.

Chapitre 66 : Intérêts de la dette. Ce chapitre comprend pour l'essentiel au remboursement des intérêts de la dette (66111/66112)

Chapitre 67 : Charges exceptionnelles. Dans ce chapitre figure essentiellement les opérations à régulariser.

Chapitre 42 : Dotations aux amortissements. Ce chapitre concerne l'amortissement des biens du syndicat (véhicules, mobilier, colonnes, bacs, ...).

Ci-dessous une vue graphique des dépenses de fonctionnement :



3. Recettes de fonctionnement 2024

Données synthétisées

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le



ID : 041-254100837-20250403-BP2025-BF

Recettes de fonctionnement par chapitre – Années 2023-2024 :

chapitre		Compte administratif 2023	compte financier unique 2024	Evolution
70	Ventes de produits	669 908,69	700 412,17	4,55
73	Impôts et taxes	6 519 523,02	6 845 600,62	5,00
74	Dotation et participations	755 111,27	714 721,87	- 5,35
75	Autres produits de gestion courante	123 860,51	154 393,07	24,65
76	Produits financiers	28,08	37,44	-
77	Produits exceptionnels	-	1 000,00	-
013	Atténuation de charges	11 428,60	3 737,28	- 67,30
002	Report de fonctionnement	1 627 425,88	1 915 908,34	17,73
		9 707 286,05	10 335 810,79	

Chapitre 013 : Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges de personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail.

Chapitre 70 : Il concerne les produits des services et de ventes diverses. Les redevances spéciales des ordures ménagères aux administrations, maisons de retraite, hôpitaux, collèges, lycée représentent 3,06 % des recettes de fonctionnement

Chapitre 73 : Impôts et taxes : 73133 : TEOM, celle-ci représente la principale ressource de recettes qui représente 66,23 %

Chapitre 74 : Ce chapitre représente 6,92 % des recettes pour 2024.

Ce chapitre peut varier, car les versements des différents soutiens varient en fonction des tonnages collectés. Dans le cadre des filières de Responsabilité Elargie des Producteurs, les différents éco-organismes (CITEO pour les emballages et les papiers, Eco-Mobilier, Eco-DDS, Corepile et OCAD3E) versent des soutiens financiers au Syndicat.

Pour se financer, ces éco-organismes font payer une contribution financière lors de l'achat du produit ou directement au producteur selon les quantités commercialisées. Dans certains cas, les éco-organismes prennent aussi en charge tout ou partie du transport et du traitement des déchets.

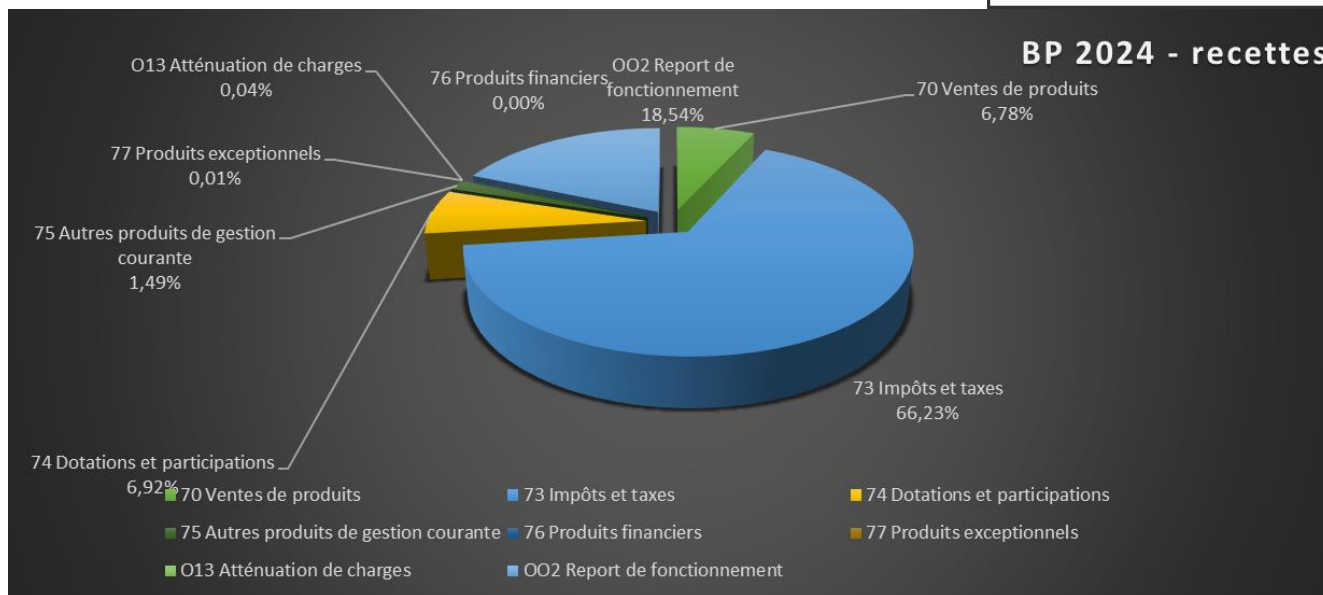
Les déchets concernés sont les emballages de la collecte sélective, les papiers, les meubles, les déchets d'équipement électrique et électronique, les piles, les lampes et une partie des déchets dangereux (pots de peinture, solvants, etc.), les huiles.

Depuis 2024, de nouvelles REP ont vu le jour, permettant de trier les déchets du bâtiment, les outils du peintre, les jouets, les articles de bricolage et de jardin, ceux de sport et loisirs. De nouveaux soutiens seront donc versés au syndicat.

Chapitre 75 : Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre proviennent de la location du terrain à SOCCOIM (compost) appartenant au syndicat sur le site de Choussy, la location des hangars à SEPUR (prestataire de collecte pour le dépôt des bennes) au compte 752 ; les remboursements des sinistres, fournisseurs et prestataires.

Chapitre 77 : ce sont les produits exceptionnels et notamment les cessions d'actifs

Ci-dessous une vue graphique des recettes de fonction

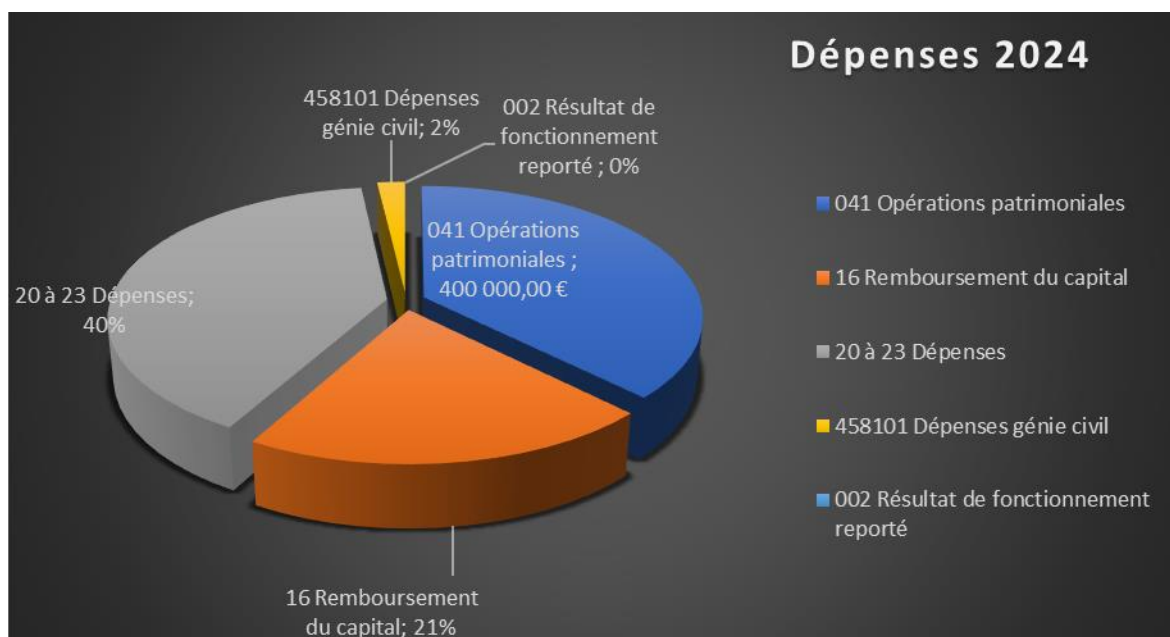


4. Dépenses d'investissement 2024

Données synthétisées

Dépenses de d'investissement par chapitre – Années 2023-2024

Chapitres		Compte administratif 2023	Compte financier unique 2024	Evolution %
041	Opération patrimoniales	0	400 000,00	
16	Remboursement du capital	218 457,73	220 640,08	1%
20 à 23	Dépenses d'équipements	2 426 645,58	427 464,06	-82%
45	Opération sous mandat	16 872,00	19 875,35	18%
		2 661 975,31	1 067 979,49	-59,87%



Répartition des dépenses d'investissement chapitres

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 041-254100837-20250403-BP2025-BF



Opération 10001- BACS OMR

Dépenses			
Imput.	Objet	réalisé	RAR 2025
2188	BACS OMR 120L à 660 l	116 016,25 €	
2188	BACS OMR 770 l pour colonnes enterrées	1 507,08 €	
2188	Composteurs partagés Fourniture de grilles anti-rongeurs + bacs de rangement	12 069,84 €	- €
	TOTAL	129 593,17 €	- €

Opération 10002 - Colonnes de tri

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
2188	Equipement tri		352 167,48 €
2188	Sacs de pré tri	9 400,06 €	
2188	Colonnes movea		8 038,80 €
	TOTAL	9 400,06 €	360 206,28 €

Opération 10009 -Bureaux administratifs

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
21848	Installation d'une table bois + installation (comme dech Contres)	1 044,00 €	- €
21848	meublier (suite sinistre rbt assurance)	1 018,20 €	- €
2188	exposition ma cuisine anti gaspi	2 500,00 €	- €
215731	Achat véhicule	21 565,12 €	- €
21351	PANNEAU SIGNALETIQUE SEIGY (pour enlever panneau actuel triez plus pour payer moins)	1 482,00 €	- €
2051	MALLETES DE JEUX DEDIES AU COMPOSTAGE POUR APPRENTISSAGE	3 935,15 €	- €
21351	REPLACEMENT CAMERA SEIGY	3 775,49 €	- €
	TOTAL	35 319,96 €	- €

Opération 10010 - Déchèteries

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
2031	ETUDE DE FAISABILITE EXTENSION DECH NOYERS SUR CHER	12 480,00 €	- €
2188	bennes déchèteries	4 783,20 €	
21351	bennes déchèteries	6 271,20 €	
21351	Création panneau déchets spécifiques (DEEE, Ampoules, néons, DDS etc). (devis signé)	1 895,40 €	- €
21351	Panneaux indicateurs déchèteries	- €	5 323,80 €
2188	Panneaux nouvelles REP	10 194,19 €	
21351	Création panneau pour borne entrée Contres	232,80 €	- €
21351	Création panneau pour borne entrée Billy (devis signé : 232,80 € ttc)	232,80 €	- €
	TOTAL	36 089,59 €	5 323,80 €

Opération 10011 - Centre de transfert

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
21351	Mise en place d'une butée au niveau du stationnement des semi - centre gravitaire	- €	11 748,00 €
215731	Achat véhicule utilitaire	30 582,00 €	
21578	Achat meuleuse MAKITA (suite panne 01/03/2024)	226,30 €	
21578	Achat d'une scie sabre (pour le démontage des colonnes)	300,30 €	
21578	Débroussailluse thermique	1 139,05 €	
21848	imprimante borne pont bascule remplacement hs	2 351,95 €	
	TOTAL	34 599,60 €	11 748,00 €

Opération 10013 - Points d'apports volontaires enterrés tri et OMR

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
2188	Installation de pav enterrés PAV SELLES - 1 POINT DE 4 COLONNES	- €	30 874,84 €
2188	Installation de pav enterrés OMR ST AIGNAN - 4*2 bacs devant hameau de beauval	22 200,00 €	8 064,00 €
2188	Installation de pav enterrés OMR PONTLEVOY - 2*2 bacs passage du salut	22 200,00 €	8 064,00 €
2188	Missions sps colonnes de tri	- €	2 520,00 €
	TOTAL	44 400,00 €	49 522,84 €

Opération 10014 - Déchèterie de Contres

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
21351	Création panneau signalétique routière Contres (sens interdit + obligation tourner à droite) (devis signé)	1 500,72 €	
21351	Plancher de rétention supplémentaire - local Hors EcoDDS Déchèterie Contres	3 204,00 €	
2031	Etude de FAISABILITE RECYCLERIE		36 964,85 €
	TOTAL	4 704,72 €	36 964,85 €

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 041-254100837-20250403-BP2025-BF



Opération 10015 - Déchèterie de Billy

Dépenses			
2188	Création panneau entrée Billy	2 946,00 €	
21351	Déchèterie BILLY : enrobés	40 422,30 €	
21578	RACHAT CONTENEUR MARITIME POUR D3E	3 000,00 €	
21351	fourniture et pose de supports à vélos		1 037,05 €
TOTAL		46 368,30 €	1 037,05 €

Opération 10016 - Déchèterie de Noyers

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
21351	Garde corps & signalétiques ADEME déchèterie Noyers -AGEC	15 198,00 €	
2188	signalisation AGECE	6 384,00 €	
2031	étude de sols noyers	4 308,00 €	4 512,00 €
2031	étude écologique printanière		8 280,00 €
21351	Création panneau entrée Noyers	3 961,20 €	
21848	Installation d'une table de camping déchèterie de Noyers	804,00 €	
21351	Remplacement caméra sur site		
21351	Butées bétons pour installation gardes corps Montrichard	5 278,38 €	
TOTAL		35 933,58 €	12 792,00 €

Opération 10017 - Déchèterie de MONTRICHARD

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
21351	Création panneau entrée Montrichard	3 961,20 €	
2188	signalétique dechet	7 296,00 €	
21351	Garde corps & signalétiques déchèterie Montrichard - AGECE	27 520,80 €	
21351	Butées bétons pour installation gardes corps Montrichard	7 791,44 €	
21351	REPLACEMENT CAMERA	4 485,64 €	
TOTAL		51 055,08 €	- €

458 GENIE CIVIL

Dépenses			
Imputation	Objet	réalisé	RAR 2025
4581017	GENIE CIVIL - OMR - Commune de SAINT AIGNAN DEVANT HAMEAUX DE BEAUVAL	9 896,81 €	
4581019	GENIE CIVIL - OMR - Commune de PONTLEVOY passage du salut	9 978,54 €	
4581022	GENIE CIVIL SELLES		16 807,49 €
TOTAL		19 875,35 €	16 807,49 €

5. Recettes d'investissement 2024

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

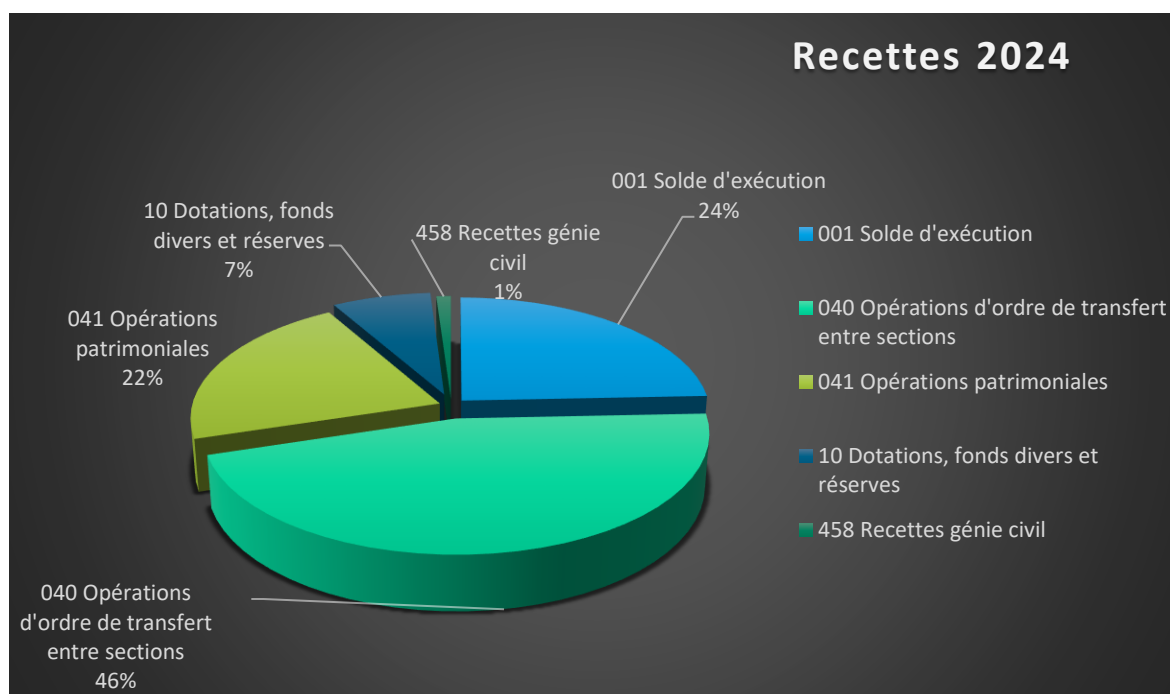


ID : 041-254100837-20250403-BP2025-BF

Données synthétisées

Recettes de d'investissement par chapitre – Années 2023-2024

chapitre		Compte administratif 2023	Compte financier unique 2024	Evolution
040	Amortissements des immobilisations	748 204,94	856 310,31	14,45
041	Opérations patrimoniales	-	400 000,00	
10	Dotation fonds divers réserves (sauf 1068)	278 948,68	135 469,00	-51,44
45	opérations sous mandats	16 872,00	19 875,35	17,80
16	emprunts et dettes assimilés	-	-	
001	report d'investissement	2 072 336,90	454 387,21	-78,07
Totaux		3 116 362,52	1 866 041,87	-40,12



Chapitre 040 : Amortissement des immobilisations. Ce chapitre concerne des opérations d'ordre budgétaires et l'amortissement des biens du Syndicat (mobilier, matériel informatique, conteneurs roulants, colonnes enterrées, composteurs, etc).

Chapitre 10 : Dotations, fonds divers et réserves. Ce chapitre ne concerne que le remboursement du FCTVA (10222).

Chapitre 16 : Emprunt et dettes assimilés. Ce chapitre concerne un emprunt pour le financement de la construction de la nouvelle déchèterie sur la commune de Contres.

Chapitre 458 : Compte de tiers : dans ce cas, il s'agit du remboursement du génie civil des colonnes enterrées par les communes.

Budget primitif 2025

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 041-254100837-20250403-BP2025-BF



1. Section de fonctionnement - Dépenses

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **10 484 326,94 €**.

Fonctionnement			
Chapitre	Dépenses	Budget	part
D011	Charges à caractère général	7 827 067,46	74,65%
D012	Charges de personnel et frais assimilés	808 280,00	7,71%
D042	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 181 638,86	11,27%
D65	Autres charges de gestion courantes	117 340,62	1,12%
D66	Charges financières	45 000,00	0,43%
D67	Charges exceptionnelles	-	0,00%
D68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	0,05%
D023	Virement à la section d'investissement	500 000,00	4,77%
TOTAUX		10 484 326,94	100%

Elles se répartissent comme suit :

- ✓ Le poste le plus important des dépenses concerne le chapitre D011, plus précisément les prestations de services (611). Ce chapitre regroupe l'exploitation des déchèteries, la collecte et le traitement des OMR, ainsi que la collecte, le transport et le tri des déchets recyclables et verts. Il inclut également les prestations liées à des animations telles que la SERD ou le REPAIR CAFE. Le budget prévisionnel alloué à ces dépenses s'élève à 7 827 067,46 €, soit 74,65 % des dépenses de fonctionnement.
- ✓ Le deuxième poste en importance correspond aux amortissements, avec un budget prévisionnel de 1 181 638,86 €.
- ✓ Enfin, le troisième poste concerne les frais de personnel, s'élevant à 808 280,00 €. Cette somme inclut les charges salariales et patronales, ainsi que les prévisions pour de futures embauches.

2. Section de fonctionnement – Recettes

Le montant des recettes de la section de fonctionnement s'élève à **10 484 326,94 €**.

Fonctionnement			
Chapitre	Recettes	Budget	part
R002	Résultat de fonctionnement reporté	2 516 499,88	24,00%
R013	Atténuation de Charges	6 000,00	0,06%
R70	Produits des services, du domaines et vente directe	592 845,69	5,65%
R73	Impôts et taxes (TEOM)	7 006 649,76	66,83%
R74	Dotations, subventions et participations	267 306,61	2,55%
R76	Produits financiers	25,00	0,00%
R77	Produits exceptionnels	-	0,00%
R75	Autres produits de gestion	95 000,00	0,91%
TOTAUX		10 484 326,94	100%

Elles se répartissent comme suit :

- ✓ Le poste le plus important des recettes est constitué par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) qui représente 66,83 % des ressources du syndicat soit 7 006 649,76 €.
- ✓ Le deuxième poste est celui des produits des services et de la vente directe, constitué de la redevance spéciale, qui est payée par les administrations, maisons de retraite, hôpitaux, collèges et les campings, ainsi que de la revente des matières recyclables qui représente 5,65 % des recettes soit 592 845,69 €
- ✓ Le troisième poste est celui des aides des éco-organismes des filières REP (CITEO pour les emballages et les papiers, Eco maison, Eco-DDS, Corepile, ECOSYSTEM, REFASHION, VALOBAT, ECOMINERO entre autres) qui représente 2,55 % soit 267 306,61 €.
- ✓ Dans les recettes de fonctionnement est inclus le montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2024 pour 2 516 499,88 €

3. Section d'investissement - Dépenses

La section d'investissement s'équilibre à **3 055 472,27 €**.

Investissement			
chapitre	Dépenses	Budget	Réalisé
001	Solde exécution investissement reporté (déficit)	-	-
0020	opération patrimoniale	-	0,00%
D16	Emprunts et dettes assimilés	222 846,00	7,29%
D20	Immobilisations incorporelles	81 260,15	2,66%
D21	Immobilisations corporelles	1 244 349,80	40,73%
D23	Immobilisations en cours	851 614,01	27,87%
D45	génie Civil	161 000,00	5,27%
D040	Opérations d'ordre de transfert entre sections		0,00%
	RAR 2024 comptabilisé dans chaque chapitre	494 402,31	16,18%
TOTAUX		3 055 472,27	100%

Elles se répartissent de la façon suivante (% par rapport à la dépense d'investissement)

- ✓ **Opération 10001** : Bacs OMR/Composteurs : 125 000 € soit 4,09 %
- ✓ **Opération 10002** : Colonnes aériennes : 388 599,80 € soit 12,71 %
- ✓ **Opération 10009** : Bureaux administratifs/communication : 36 000 € soit 1,18 %
- ✓ **Opération 10011** : Centre de transfert : 215 500, € soit 7,05 %
- ✓ **Opération 10013** : Points d'apport volontaires enterrés : 283 000 € soit 9,26 %
- ✓ **Opération 10014** : Déchèterie de Contres : 7 010,15 € soit 0,23 %
- ✓ **Opération 10015** : Déchèterie de Billy : 10 000 € soit 0,33 %
- ✓ **Opération 10016** : Déchèterie de Noyers : 464 000 € soit 15,19 %
- ✓ **Opération 10017** : Déchèterie de Montrichard : 648 114,01 € soit 21,21 %
- ✓ **Le génie civil** concernant les points d'apport volontaires enterrés : 161 000 € soit 5,27 %
- ✓ Les RAR 2024 représentent 494 402,31 € soit 16,18 %
- ✓ Le remboursement de l'emprunt 7,30 %

4. Section d'investissement - Recettes

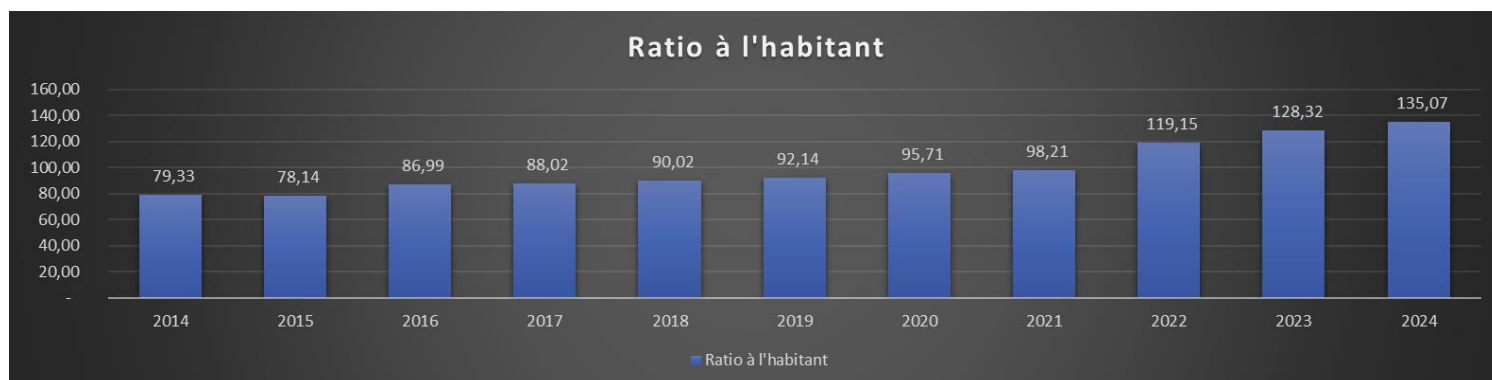
La section d'investissement s'équilibre à **3 055 472,27 €**.

Investissement			
chapitre	Recettes	Budget	Réalisé
R001	Solde d'exécution de la section d'investissement reporté	798 062,38	26,12%
R021	Virement de la section de fonctionnement	500 000,00	16,36%
R040	Opération d'ordre de transfert entre sections	1 181 638,83	38,67%
R041	Opération patrimoniale	-	0,00%
R024	Produits de cession d'immobilisations	4 500,00	0,15%
R10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	367 313,57	12,02%
R10	1068 - excédent de fonctionnement capitalisé	-	0,00%
R13	Subvention d'investissement	-	0,00%
R16	Emprunt et dettes assimilés	-	0,00%
D45	Génie Civil	161 000,00	5,27%
	RAR 2024	42 957,49	1,41%
TOTAUX		3 055 472,27	100%

Elles se répartissent comme suit :

- ✓ Le poste des recettes des amortissements représente 1 181 638,83 €.
- ✓ Dans les recettes d'investissement est inclus le montant de l'excédent cumulé reporté de l'exercice 2024 pour 798 062,38 €
- ✓ En 2025, l'excédent de fonctionnement étant de 2 516 499,88 €, il a été prévu un virement de la section de fonctionnement vers l'investissement de 500 000 €

5. Fiscalité : Taux de contributions - Taxe d'enlèvement des ordures ménagères



Ces ratios sont réalisés à partir du montant attendu divisé par le nombre d'habitants par année.

Les taux de TEOM restent inchangés en 2025 pour chaque commune sont donc :

- ✓ Pour 1 collecte hebdomadaire : 14%
- ✓ Pour 1 collecte hebdomadaire hors zone : 10,40 %

Conformément à la délibération n°.15-2024 du 27 mars 2024

Le taux « Hors zone » est appliqué aux habitations qui ne bénéficient pas de la collecte en porte à porte et qui se situe à plus de 200m du point de collecte.

6. Dettes

L'encours de la dette

	2023	2024	2025
encours au 1er janvier	3 985 125,97	3 766 668,24	3 546 028,16
annuités	258 460,12	258 460,12	222 844,67
dette par habitants	78,44	74,32	69,89

Les épargnes

	2022	2023	2024
Recettes réelles de fonctionnement	7 844 006,34	8 079 860,17	10 335 810,79
Epargne de gestion	392 604,23	326 638,64	2 554 319,92
Epargne brute	363 830,48	286 636,25	2 516 499,88
Epargne nette	210 936,91	68 178,52	2 295 859,80

7. Les ratios

	2022	2023	2024
Ratios / population	51035	50807	50681
1. Dépenses réelles de fonctionnement / population	146,57	153,35	154,28
2. produits des impositions directes/ population	119,15	128,32	135,07
3. recettes réelles de fonctionnement / population	153,70	191,06	203,94
4. dépenses d'équipement brut / population	20,88	47,76	8,43
5. encours de la dette / population	53,65	53,65	78,44
7. Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement	6%	6%	6%
10. Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	14%	25%	41%
11. encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement	35%	35%	34%

8. Effectifs de la collectivité

Au 31 décembre 2024

2024	Titulaires	Non titulaires	Total	Total ETP
A	1	1	2	1.80
B	1	0	1	1.00
C	3	3	6	6.00
TOTAL	5	4	9	8.80

Fait à Seigy, le 3 avril 2025

Le Président
E. MARTELLIERE